

Déconfinement : un bar près de Châteauroux mis en demeure pour non-respect du couvre-feu

Mercredi 26 mai 2021 à 18:19 - Par [Emeline Ferry](#), [Solène de Larquier](#), France Bleu Berry



Les équipes de la police municipale et nationale contrôlent le respect des gestes barrières sur les terrasses à Nancy. © Radio France - Lise Roos-Weil

Depuis une semaine, **les Berrichons ont retrouvé leurs habitudes en terrasse**. Sauf que les bars et restaurants sont priés de fermer rideau avant 21 heures, horaire du couvre-feu. Et les forces de l'ordre se montrent particulièrement vigilantes. La préfecture annonce qu'**un bar de l'agglomération castelroussine a été mis en demeure pour non-respect du couvre-feu**.

Dimanche 23 mai, la police a constaté que plusieurs personnes étaient encore présentes dans l'établissement à 22 heures.

Joint par téléphone, le gérant de ce bar explique qu'un groupe de jeunes est venu en fin de journée pour fêter un anniversaire, avec plusieurs cocktails. Le petit groupe est parti aux alentours de 21 heures, mais a rejoint un autre groupe dans la rue, à quelques mètres de l'établissement, attirant sûrement l'attention des voisins.

Un avertissement avec mise en demeure

La gendarmerie a donc rendu visite à l'établissement vers 22 heures et a constaté la présence du gérant ainsi que cinq personnes à l'intérieur. "J'ai été pris par la plongée, j'avais beaucoup de verres avec les cocktails de cet anniversaire, et quelques amis sont restés pour me tenir compagnie. Nous pensions que le couvre-feu était dépassé de quelques minutes, nous n'avions pas vu que l'heure avait tourné. Je reconnais totalement que je suis en tors" explique le gérant qui a montré aux gendarmes son **dernier ticket client encaissé, à 20h40**, pour montrer sa bonne foi.

Il a donc reçu un avertissement avec cette mise en demeure : **en cas de récidive, l'établissement sera fermé administrativement et privé d'aides financières.** "On a fauté et je ferai attention à l'avenir, mais cette situation est compliquée. Financièrement on est sur le fil, avec une mauvaise météo. On vient de rouvrir, c'est difficile de virer les gens d'une terrasse quand ils sont à la fête."

“ #COVID19
Bilan des contrôles du week-end de la Pentecôte dans l'Indre sur le respect des mesures sanitaires
→ 2080 personnes contrôlées
→ 26 non-respect du couvre-feu 🗨️
→ 3 non-port du masque 🗨️
→ 1 ERP (étab. recevant du public) mis en demeure pour non respect du couvre-feu. 🗨️ pic.twitter.com/mWhLe8ZRk7— Préfet de l'Indre (@Prefet36) May 25, 2021 ”

L'Umih en appelle à la responsabilité des clients

Pour éviter d'autres rappels à l'ordre ou sanctions contre des établissements, **l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie appelle les clients à la vigilance.** "Les cafetiers et les restaurateurs comptent sur vous", lance le syndicat dans un communiqué.

"Plusieurs restaurateurs m'ont communiqué qu'ils avaient certaines difficultés à faire appliquer le protocole sanitaire, explique Véronique Gaulon, la représentante de l'Umih en Berry. "Ce n'est pas la majorité de la clientèle, mais une minorité qui a du mal à respecter le couvre-feu. Quand les gérants leur demandent de partir vers 20h45, ils n'arrivent pas à les faire bouger. Les tables ont tendance à s'agrandir, à se rapprocher pour être plus nombreux. Certains consomment debout, se déplacent sans masque."

"Ce n'est pas dans notre ADN de faire le gendarme, ajoute-t-elle. On doit le faire, mais parfois ce n'est pas du tout suivi et on est un peu désarmés face à ça".

Emeline Ferry
France Bleu

Solène de Larquier
France Bleu